

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT du DOUBS – CANTON de Besançon 1

Syndicat Scolaire de DANNEMARIE VELESMES

Chers parents,

A nouveau, la crise sanitaire bouleverse notre vie au quotidien. Nous devons tous nous mobiliser pour permettre à tout le monde de vivre et de préserver la santé de nos proches.

Aux cotés de l'équipe enseignante, le personnel du syndicat scolaire et les élus se mobilisent pour que nos enfants puissent bénéficier de la meilleure scolarité possible. Nos deux communes s'investissent plus fortement encore en mobilisant notre personnel administratif et technique en plus des agents habituels. Les mairies ont également le plaisir d'offrir 2 masques lavables à chaque enfant du primaire.

Dans cette idée d'effort collectif nous demandons aux parents qui le peuvent, de ne pas mettre les enfants à la restauration scolaire. Votre engagement, à nos cotés nous permettra, ainsi, de mettre en place les gestes barrières les plus efficaces au bénéfice de nos enfants.

Je rappelle également que le port du masque reste obligatoire dans les 50 m autour de l'entrée de l'école.

Dernier point, non moins important, suite aux derniers attentats terroristes, le plan vigipirate a été renforcé. Pour cette raison, le stationnement à proximité de l'école est strictement interdit que ce soit devant l'école ou rue du Quétis.

Soyons vigilant à chaque instant, nous souhaitons une bonne rentrée à tous les enfants, les enseignants et le personnel syndical et communal.

Le président du syndicat scolaire
De Dannemarie sur Crête
Maire de Dannemarie sur Crête



Sébastien PERRIN

Le Maire de Velesmes-Essart



Jean Marc JOUFFROY

